

L'autorité de la parole

Documents complémentaires pour approfondir l'introduction de la leçon (définition de l'autorité) et comprendre les enjeux du texte de Pascal : qu'est-ce qui peut bien fonder l'autorité de la raison, sinon qu'elle est une faculté à identifier la vérité dans certains domaines ? Il s'agit également de comprendre la force de l'autorité des anciens, et ainsi la difficulté à imposer une autonomie de la raison. Le but de Pascal n'est pas de rejeter l'autorité des anciens, mais de l'employer à bon escient.

Document 1

[Des] institutions politiques sont parfois dénommées par une spécification clé de la notion de « parole » dans le sens d'« autorité ». [...]

[...]

[*Auctor*] est le nom d'agent de *augeo*, ordinairement traduit « accroître, augmenter ». [...]

En latin même, à côté de *auctor*, nous avons un ancien neutre masculinisé *augur*, le nom de l'« augure », avec son dérivé *augustus*, qui forment un groupe distinct.

On voit l'importance double de ce groupe de mots. Ils appartiennent à la sphère politique et à la sphère religieuse et se sont scindés en plusieurs sous-groupes : celui de *augeo*, celui de *auctor*, celui de *augur*. On voudrait savoir comment il se fait que la notion d'« autorité » ait pris naissance dans une racine qui signifie simplement « augmenter, accroître ».

Tout en traduisant ainsi le verbe, nos dictionnaires donnent *auctor* comme « celui qui fait pousser, l'auteur ». Cette définition paraît étrange et en tout cas insuffisante. Le sens si profond de *auctor* serait rapporté simplement à celui de « accroître ». Ce n'est guère satisfaisant. La notion de *auctor*, celle de son abstrait *auctoritas* se concilient difficilement avec le sens de « augmenter » que *augeo* a en effet et qu'il ne s'agit pas de contester. Mais est-ce le sens premier du verbe *augere* ? [...] Or le sens de *auctor* dans ses divers emplois ne peut dériver de celui de « augmenter » qu'on assigne à *augeo*. Une large portion du sens de *augeo* demeure encore dans l'ombre, et c'est justement la portion essentielle, celle d'où procèdent les déterminations spéciales qui ont fini par se scinder en unités distinctes.

On persiste à traduire *augeo* par « augmenter » ; c'est exact dans la langue classique, mais non au début de la tradition. Pour nous, « augmenter » équivaut à « accroître, rendre plus grand quelque chose qui existe déjà ». Là est la différence, inaperçue, avec *augeo*. Dans ses plus anciens emplois, *augeo* indique non le fait d'accroître ce qui existe, mais **l'acte de produire hors de son propre sein ; acte créateur qui fait surgir quelque chose d'un milieu nourricier et qui est le privilège des dieux ou des grandes forces naturelles, non des hommes.** [...]

C'est de ce sens que témoigne le nom d'agent *auctor*. On qualifie de *auctor*, dans tous les domaines, **celui qui « promeut », qui prend une initiative, qui est le premier à produire quelque activité, celui qui fonde, celui qui garantit, et finalement l'« auteur »**. La notion de *auctor* se diversifie en maintes acceptions particulières, mais elle se relie clairement au sens premier de *augeo* « faire sortir, promouvoir ». Par là, l'abstrait *auctoritas* recouvre sa pleine valeur : c'est l'acte de production, ou la qualité que revêt le haut magistrat, ou la validité d'un témoignage ou le pouvoir d'initiative, etc., chaque fois en liaison avec une des fonctions sémantiques de *auctor*.

A *augeo*, on s'accorde à rattacher aussi le terme religieux *augur*. C'était déjà le sentiment des Latins. *Augur* serait un ancien neutre qui aurait désigné d'abord la « promotion » accordée par les dieux à une entreprise et manifestée par un présage. Cela confirme que l'action de *augere* est d'origine divine. De *augus*, doublet de *augur*, est tiré l'adjectif *augustus* litt. « pourvu de *augus* », c'est-à-dire « doté de cet accroissement divin ».

Dès une date ancienne, tout cet ensemble s'est disloqué en cinq groupes indépendants : 1) *augeo* avec *aug* ; 1) en, *augmentum*, *auctus* ; 2) *auctor* avec *auctoritas*, *auctoro* ; 3) *augur* avec *augurium*, *auguro* ; 4) *augustus* titre devenu nom propre et alors produisant *augustalis*, *augusteum*, etc. ; 5) *auxilium* avec *auxilior*, *auxiliaris*.

Le sens premier de *augeo* se retrouve par l'intermédiaire de *auctor* dans *auctoritas*. **Toute parole prononcée avec l'autorité détermine un changement dans le monde, crée quelque chose ; cette qualité mystérieuse, c'est ce que *augeo* exprime, le pouvoir qui fait surgir les plantes, qui donne existence à une loi. Celui qui est *auctor*, qui promeut, celui-là seul est pourvu de cette qualité** [...].

On voit que « augmenter » est un sens secondaire et affaibli de *augeo*. Des valeurs obscures et puissantes demeurent dans cette *auctoritas*, ce don réservé à peu d'hommes de faire surgir quelque chose et — à la lettre — de produire à l'existence.

Émile Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, II. Pouvoir, droit, religion, Chapitre 6 : Le *ensor* et l'*auctoritas*, Éditions de Minuit, Collection Le sens commun, 1969, pp. 148-151.

Document 2

D'où vient notre notion d'auteur et comment est-elle reliée à celle d'autorité ? Le mot français, issu de latin *auctor*, est attesté à partir du XII^e siècle, avec deux emplois dominants : Dieu créateur du monde, et l'écrivain qui produit une œuvre – il existe même un diminutif dévalorisant *autorel*, pour désigner un auteur de peu de valeur, un écrivain. Le mot français "autorité", issu du latin *auctoritas*, apparaît également au XII^e siècle, avec deux valeurs principales qui ne correspondent pas aux deux sens dominants relevés pour auteur : d'une part "prestige, crédit d'un auteur" et concrètement "écrit qui fait référence" (notamment la Bible), d'autre part "pouvoir d'imposer l'obéissance, droit de commander"¹. Ici on aperçoit nettement deux directions : morale et littéraire d'un côté, juridique et politique de l'autre. Pour comprendre leur base commune, il faut revenir au latin *auctor* et *auctoritas*, mais on se trouve alors confronté à plusieurs difficultés : la multiplicité des sens de ces deux substantifs et la notion fondamentale à dégager ; la distorsion entre les sens d'*auctor* et d'*auctoritas* et celui du verbe *augeo* (augmenter) dont ils sont dérivés. Originellement, l'auteur est-il simple « augmentateur », ou vrai « créateur » ?

1. LE VERBE *AUGEO* ET SA FAMILLE

Auctoritas est un nom abstrait indiquant une qualité, dérivé de *auctor*, qui lui-même est un nom d'agent bâti sur le verbe *augeo* "augmenter". [...]

[...]

[La] famille du latin *augeo* se compose des termes suivants : 1° *augeo* "accroître, augmenter" avec les dérivés *augmen* puis *augmentum* "augmentation", et *auctio* "vente aux enchères" (où l'on fait monter le prix), *auctus*, -us "accroissement, développement", par exemple "crue d'un fleuve" ; 2° *augur*, dont dérivent le neutre *augurium* "augure" et les verbes *auguro* "augurer" et *inauguro* ; 3° *augustus* "auguste, vénérable" (devenu *cognomen* du Prince) ; 4° *auxilium* "aide" (qui procure un surcroît de force) ; 5° enfin le nom d'agent *auctor* et ses dérivés *auctoritas*, *auctoro* "garantir" ou "vendre, louer" (d'où *auctoramentum* "salaire"), avec lesquels le rapport sémantique n'est pas aisément perceptible.

2. LE SÉMANTISME D'*AUCTOR* ET D'*AUTORITAS*

[...]

Hors de la sphère strictement juridico-politique, *auctoritas* caractérise **la supériorité de compétence et de savoir que l'on reconnaît et à laquelle on fait confiance – chez un philosophe, un savant, un médecin ou un juriste**. Et *auctor* se dit aussi, dans divers aspects de la vie sociale, de celui qui est à l'origine d'une famille ou d'une nation, d'une institution ou d'une tradition, d'un savoir : instaurateur, inventeur, instigateur, créateur, etc.

[...]

3. *AUCTOR* "AUTEUR" ET L'AUTORITÉ DE L'INSTAURATION

[...] Selon [Émile Benveniste], *augeo* aurait fondamentalement signifié non pas le fait d'accroître (quelque chose qui existe déjà), « mais l'acte de produire hors de son sein ». Cette tentative de reconstitution d'un sens original peut paraître séduisante, parce qu'elle correspond à notre conception de l'auteur comme producteur d'une œuvre et parce qu'elle peut suggérer un parallèle entre l'*auctor* latin et le grec *poietes* (*poiein* signifiant produire un objet extérieur à l'agent). [...]

[...]

On ne doit donc pas réinterpréter *augere* dans le sens de "produire, faire advenir", et l'*auctor* (celui qui *auget*, avec suffixe d'agent en *-tor*) ne peut en aucune manière être rhabillé en "créateur". Alors, comment notre "auteur" moderne trouve-t-il son origine dans *auctor* ? Le sens d'auteur d'un texte, d'une œuvre, semble émerger au I^{er} siècle av. J.-C., surtout grâce à Cicéron, lorsqu'il se réfère à des philosophes tels que Platon et Aristote. Mais ce sens n'est pas autonome ni stable ; il est au croisement de plusieurs emplois existants : fondement de pensée (en parlant des philosophes, chez Cicéron), source historique (chez Tite-Live) et scientifique (pour le Sénèque des *Questions naturelles* par exemple), modèle littéraire, notamment en poésie et en rhétorique (chez Quintilien). **Auctor désigne celui à qui l'on se réfère, comme garant de vérité ou exemple à imiter**. Caractéristique de ces emplois est le rattachement d'un objet (...) : *auctor* est donc celui que l'on nomme en tant que **responsable** d'une œuvre ou d'un discours, d'une position. Une autre caractéristique est la fréquence de qualificatifs laudatifs (...) qui redoublent une **valeur élogieuse** contenue dans le substantif : *auctor* connote la déférence, là où *scriptor* indique simplement l'agent par rapport à l'œuvre écrite, aux *scripta*. C'est ce **sens de modèle à suivre** (pour le contenu de discours ou pour la

¹ Voir les articles « Auteur » et « Autorité » du *Dictionnaire historique de la langue française* et du *Trésor de la langue française*.

forme du langage), d'instance de vérédiction² et de référence éprouvée qui va s'imposer au Moyen Âge, jusqu'à donner "auteur" en français.

Pour conclure ce qui ne peut être ici qu'une esquisse, rappelons d'abord deux traits saillants dans *auctor* et dans *auctoritas*, qui relient originellement les deux notions d'autorité juridico-politique et d'auteur littéraire : d'une part, **l'idée globale de prééminence, de prééminence et d'instance de légitimation, *auctor* étant fondamentalement un garant** ; d'autre part, l'idée de puissance, par opposition à l'acte : une force initiale, qu'on se représente au début d'un accroissement.

Avec *auctor* et *auctoritas*, il s'agit toujours plus ou moins d'une transmission de force, d'un transfert de puissance. Le garant d'un acte juridique donne de la validité à celui-ci, le témoin authentifie un élément du procès, le promoteur d'une loi communique au projet la puissance qu'il tient de son charisme personnel, celui qui est à l'origine d'une nouvelle lui apporte sa caution, celui qui est à la source d'un savoir historique, scientifique ou philosophique autorise un certain discours, permet son développement, les modèles de la tradition (ancêtres ou auteurs anciens) suscitent une force d'imitation. [...].

Ensuite, *auctor* et *auctoritas* ont partie liée avec la **performativité – au sens d'une parole qui par sa profération même influe sur la réalité** – et l'on retrouve ici la notion de « force », car elle est justement à la base de la réflexion des logiciens et linguistes qui ont construit le concept de « performatif » (...) : la parole performative est celle qui a une force agissante, du poids. [...]. Quant à *auctoritas*, ce n'est certes pas un nom de la parole, mais il a un rapport à la performativité dans la mesure où il indique la qualité, la capacité, le statut qui confère sa pleine efficacité à un acte de parole (...).

En ce qui concerne enfin la notion d'« auteur » désignée en latin par *auctor*, on aura compris, d'après l'examen du sens de la racine **aug-*, que l'auteur n'est évidemment pas réductible à quelque notion originaire de simple « augmentateur », maillon d'une écriture indéfiniment intertextuelle. Pour autant il n'est pas, comme le voudrait Benveniste, le « créateur » conscient de produire une réalité nouvelle, ni l'écrivain qui impose de lui-même à travers son œuvre une identité propre en disant « je ». Mais, dans la conception antique, il est désigné et reconnu comme **fondement d'une tradition**, donc c'est une fonction construite dans l'après-coup : lorsqu'on parle d'*auctor*, on n'est plus dans le temps de l'énonciation, mais dans le constat d'un énoncé préexistant. L'*auctor* pris dans ce sens existe à la 3^e personne, dans le discours du locuteur, en tant que responsable d'un discours premier, en tant que **référence dans un passé** qui a rendu possible un développement discursif. [...] [L'auteur] est celui vers lequel on fait retour (pour les hommes de l'Antiquité, c'était d'abord Homère ou Platon). Ce n'est pas le créateur considéré au moment de son énonciation, mais une figure désignée rétrospectivement comme fondement de multiples énoncés. [...].

Étymologiquement, l'auteur n'est donc pas celui qui augmente une réalité littéraire préexistante et qui « apporte un supplément de sens » par rapport à ses prédécesseurs, mais au contraire celui qui, au fondement du sens, n'en finit pas de susciter un accroissement, par (re)lectures et réécritures. [...].

Élisabeth Gavoille. « 'Auctor' et 'auctoritas' en latin : le paradigme de l'« instauration discursive ». *L'autorité dans le monde des Lettres*, Éditions Kimé, 2015.

² Affirmation vraie *suivant la vision du monde d'un sujet particulier*, plutôt que vraie *objectivement*. Autrement dit, ce n'est pas une vérité objective, mais une parole *tenue pour vraie* parce que quelqu'un qui fait autorité le dit (cf. l'argument d'autorité).